



COVID-19

Distribution de visières

Troyes, le 30/04/2020

Chères consœurs, chers confrères,

Les visières de protection **vont être livrées dans notre département.**
La distribution de ces visières (1 visière par personne) aux **MK libéraux** aura lieu :

MARDI 5 MAI 2020 entre 16h00 et 18h30
dans la cour du CDOMK10
46 bis Avenue Pierre Brossolette
10.000 TROYES

Aucun envoi ne sera effectué par voie postale.

- Vous devrez compléter le *document ci-dessous* et pourrez récupérer votre visière au CDO, dans ce créneau horaire, sans RV.
- Afin de limiter les déplacements, vous pouvez vous organiser avec vos confrères. Dans ce cas, une procuration devra être complétée, datée et signée) (*modèle ci-dessous*).
- Vous devrez respecter les gestes barrières de protection (distanciation physique, port du masque...)

Confraternellement,

Le bureau du CDOMK10

Bon de retrait individuel d'une VISIERE DE PROTECTION par personne :

Nom – Prénom	Numéro Ordinal ou RPPS	Signature

Procuration de retrait pour des consœurs/confrères d'une VISIERE DE PROTECTION :

Nom – Prénom	Numéro Ordinal ou RPPS	Nom du MK mandaté	Signature MK mandaté